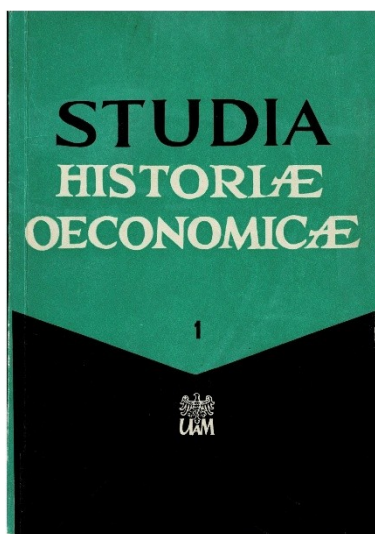




Łuczak, Cz. (1967) 'Le rôle du capital bancaire dans la germanisation de la Grande Pologne dans les années 1870-1914', *Studia Historiae Oeconomicae*, 1, pp. 123–134.

<https://doi.org/10.14746/sho.1967.01.1.006>

<https://pressto.amu.edu.pl/index.php/sho/issue/archive>

The text was digitised from an earlier printed edition of *Studia Historiae Oeconomicae*. The digitisation process involved scanning, automated optical character recognition (OCR), and subsequent manual verification of the recognised text. The original source material is held by the Collegium Historicum Library at Adam Mickiewicz University, Poznań.
bch.amu.edu.pl

The task was carried out within the framework of the competition “Social Responsibility of Science II – Support for Scientific Libraries”. The project entitled “Digitization of archival editions of scientific journals collected by the Library of the Coll. Historicum of Adam Mickiewicz University”. The project was co-financed from state budget funds granted by the Minister of Science within the framework of the Programme Social Responsibility of Science II. Support for Scientific Libraries (agreement no. BIBL/SP/0092/2024/02 of 05.12.2024).

Total value of the project: PLN 247,236.00. Amount of co-financing: PLN 220,836.00.



UNIwersytet
IM. ADAMA MICKIEWICZA
W POZNANIU



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego



Spółeczna
Odpowiedzialność
Nauki II

Czesław Łuczak

LE RÔLE DU CAPITAL BANCAIRE DANS LA GERMANISATION DE LA GRANDE POLOGNE DANS LES ANNÉES 1870—1914

L'activité germanisatrice des autorités prussiennes ainsi que de certaines organisations politiques et sociales allemandes en Grande Pologne avant la I-ère guerre mondiale a déjà été largement analysée dans la littérature scientifique¹. Cependant, dans toutes les publications consacrées à ce problème on n'a pas apprécié à sa juste valeur le rôle joué dans l'action germanisatrice de la région de Poznań par le capital bancaire allemand, qu'il fût de Grande Pologne ou qu'il provint des autres territoires de l'Empire. L'omission complète ou bien seulement la prise en considération superficielle de ce problème dans les travaux scientifiques n'est pas toujours à porter au passif des auteurs. L'élucidation un peu plus poussée de cette affaire exigeait en effet l'examen des actes des anciennes autorités centrales prussiennes et allemandes; or, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, on ne permettait pas aux Polonais l'accession à ces documents d'archives. D'autre part, les informations dans les documents d'archives conservés dans le pays sur l'insertion des banques dans l'action de germanisation étaient laconiques et très dispersées et échappaient le plus souvent à l'attention des chercheurs. Parmi ceux-ci, certains passaient peut-être consciemment sous silence ces petites mentions documentaires, n'accordant pas aux institutions de crédit qu'elles concernaient une importance particulière dans la

¹ On a consacré beaucoup d'attention à ce problème entre autres dans les publications suivantes: W. Jakóbczyk: *Studia nad dziejami Wielkopolski w XIX wieku (Dzieje pracy organicznej). Etudes sur l'histoire de la Grande Pologne au XIX^e s. Histoire du travail d'organisation*. T. II, 1850—1890, Poznań 1995; du même: *Z dziejów propagandy hakatystycznej (Faits de l'histoire de la propagande hakatistique (1896—1914))*. *Studia i Materiały do Dziejów Wielkopolski i Pomorza (Etudes et matériaux concernant l'histoire de la Grande Pologne et de la Poméranie)*, t. II 1956—1957, p. 155—176; S. Karwowski: *Historia Wielkiego Księstwa Poznańskiego (Histoire du Grand Duché de Poznań)*, t. III (1890—1914), Poznań 1913; L. Trzeciakowski: *Walka o polskość miast Poznańskiego na przełomie XIX i XX wieku (La bataille pour le caractère polonais dans les villes de la région de Poznań au tournant du XIX^e et du XX^e s)*, Poznań 1964.

germanisation des terres polonaises. Une conviction de ce genre pouvait être basée sur le faible degré de concentration et de centralisation des banques dans le Duché, sur la disposition par ces banques de capitaux généralement peu importants. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que, grâce à la mise en chantier sur une grande échelle des recherches sur l'histoire économique de la région posnanienne, alors qu'en même temps étaient ouvertes aux Polonais les archives de la RDA, l'on obtint de nouveaux matériaux éclairant plus largement le mécanisme de germanisation du Duché, y compris également celui de la participation active à cette germanisation du capital bancaire. C'est à ce dernier problème que nous consacrons cet article.

Dans les conditions de la structure économique de la Grande Pologne à l'époque envisagée, structure économique dans laquelle l'agriculture était résolument prépondérante, alors qu'en même temps on manquait généralement dans le Duché de capitaux et qu'existait un partage instauré après l'année 1870 selon des critères de nationalité des institutions de crédit en deux groupes se combattant mutuellement, l'obtention d'un degré de concentration et de centralisation des banques semblable à celui des régions plus industrialisées de l'Empire était évidemment impossible. Le processus de centralisation des banques en Grande Pologne se serait cependant déroulé de façon plus intensive sans les mesures de l'appareil administratif prussien visant à le freiner. Les autorités allemandes considéraient en effet comme l'une de leur importantes missions politiques dans l'administration du Duché la subordination à elles-mêmes de toutes les institutions de crédit existant dans la région posnanienne, subordination obtenue en reliant ces institutions de crédit dans un système serré et en confiant à l'intérieur de ce système un rôle strictement déterminé à des banques de moyenne importance, mais très spécialisées dans les courants d'activité à elles assignés. Ces petites banques disposant d'employés hautement qualifiés étaient, de l'avis des autorités, plus aptes à réaliser des missions politiques concrètes que les grandes institutions de crédit. La conséquence de cette position de l'administration d'Etat fut qu'elle créa parfois pour l'exécution de missions nouvellement dégagées de nouveaux centres de crédit au lieu de confier des opérations supplémentaires aux banques déjà existantes et possédant une renommée bien établie². La conséquence de cette initiative fondatrice fut qu'on priva certaines grandes institutions de crédit de leur possibilité de développement ultérieur intensif.

Ce programme d'action qu'on leur avait fixé dans une branche de l'administration aussi importante que celle du crédit, les autorités d'Etat

² Deutsches Zentralarchiv, Abteilung Merseburg (cit. DZA Merseburg) — Rep. 77 Tit. 871 nr. 1 Adh. X. t. 1, p. 85—86, r. 1905 ainsi que Adh. XII a p. 36, 1913.

le réalisèrent de façon conséquente dans la région de Poznań. Il s'agissait pour elles d'arriver à dominer certaines banques pour atteindre, avec leur aide, deux buts importants: 1) cacher sous le manteau de l'activité d'institutions privées certaines actions politiques anti-polonaises, impopulaires dans l'opinion mondiale, et avoir la possibilité, dans le cas où ces actions auraient été critiquées, de se dérober derrière le principe du laisser-faire professé dans la vie économique de l'époque, principe qui exigeait également la non-immixtion dans l'activité privée des banques; 2) l'utilisation des moyens financiers disponibles en Grande Pologne par leur accumulation dans les banques en vue de financer des buts politiques déterminés. L'assujettissement des banques par les autorités d'Etat de la région de Poznań se produisit de diverses façons. L'une d'entre elles connue dans toute l'Allemagne, était l'homologation par les centres de l'administration d'Etat compétents des statuts des sociétés bancaires et des banques coopératives, action à l'occasion de laquelle on essayait souvent de s'ingérer dans les futures tâches des institutions de crédit. De ce moyen de pression administrative les autorités d'Etat profitaient très rarement dans le Duché et, dans l'affirmative, elles en profitaient par rapport aux banques polonaises. Le besoin ne s'est fait pas sentir en revanche, à l'exception de quelques cas tout-à-fait sporadiques, de „corriger” les statuts des institutions de crédit allemandes, car, dominées souvent par des éléments chauvins ou bien encore nées de l'initiative du gouvernement, elles formulaient leurs buts en accord avec les dispositions générales de la politique de l'Etat. Même si l'on avait quelques réserves à formuler concernant le courant d'activité choisi par la banque, on s'efforçait plutôt de les passer sous silence afin de ne pas provoquer de conflits et de ne pas nuire à la solidarité des autorités d'Etat collaborant entre elles dans les entreprises anti-polonaises et à celle des représentants des cercles les plus conservateurs parmi les classes possédantes.

Les autorités d'Etat dans le Duché attachaient une beaucoup plus grande importance à la participation aux capitaux sociaux des banques qu'à l'application de pressions administratives, ce qui leur permettait non seulement de suggérer qu'on entreprenne certaines opérations à caractère politique, mais encore de co-décider dans toutes les questions d'importance. De plus, on considérait ce moyen d'assujettissement des banques à l'appareil d'Etat comme plus „naturel”, ne provoquant l'étonnement de personne, puisque l'Etat jouait dans cette situation le rôle de l'un des sociétaires qualifiés remplissant ses obligations et pouvant donc profiter de toutes les autorisations statutales. L'essentiel de la chose consistait dans ce cas en une participation financière de l'Etat suffisamment importante pour lui assurer une voix décisive dans les affaires des banques, sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres moyens d'action extra-économi-

ques. Les agents gouvernementaux le comprenaient bien et s'inspiraient surtout de ces motifs lorsqu'ils versaient des sommes d'argent au titre de la participation aux capitaux sociaux de certaines institutions de crédit. Ce n'est qu'en second lieu seulement que l'administration d'Etat visait par ces placements de moyens financiers à aider les banques qu'elle avait choisies à accumuler la quantité de capitaux nécessaire à celles-ci pour la réalisation des buts politiques fixés³. En revanche, dans cette affaire, les éléments fiscaux ne jouaient aucun rôle, puisque le trésor d'état renonçait la plupart du temps aux dividendes qui lui revenaient dans les banques de Grande Pologne⁴. Chose compréhensible, les autorités d'Etat plaçaient en premier lieu leurs capitaux dans les institutions de crédit qui réalisaient les missions politiques les plus actuelles à un moment donné. C'est ce qui explique, après 1900, les importantes participations de l'Etat aux capitaux sociaux de la Mittelstandskasse fondée en 1904 avec le concours très actif de l'administration prussienne et de la Kreditanstalt für Städtische Hausbesitzer der Provinz Posen und Westpreussen (appelée en abrégé Deutsche Pfandbriefanstalt) créée en 1910 grâce à l'initiative du président général de la province. Ces deux institutions, comme nous aurons l'occasion d'en reparler plus loin, visaient à grandir l'état de fortune allemand dans l'économie du Duché. L'Etat participait aux capitaux sociaux de la première pour 400 000 marks (c'est-à-dire 1/5 de tout le capital) et à ceux de la seconde pour une somme atteignant même 3 000 000 de marks (plus de 50% du capital). On décida même d'élever cette participation jusqu'à 6 000 000 de marks, mais le déclenchement de la première guerre mondiale empêcha la réalisation de ce projet⁵. Indépendamment des placements de capitaux cités plus haut, la banque prussienne d'Etat (Königliche Seehandlung) concentra en 1908 14,8% des actions de l'Ostbank für Handel und Gewerbe de Poznań, institution alimentant en crédit un grand nombre de petites banques et caisses d'épargne allemandes dans le Duché⁶.

L'Etat exerçait son influence sur les banques de la Grande Pologne également en leur octroyant des dotations financières et en leur facilitant l'obtention de capitaux provenant d'institutions de crédit possédant leur siège dans d'autres provinces prussiennes. De ces dotations,

³ DZA Merseburg — Rep. 77 Tit. 871 nr. 1 Adh. X t. 1, p. 85—86, 1905, Adh. XII t. I, p. 19, 1906; Adh. XII a, p. 36, 1913; Rep. 120 E XV Fach 2 nr. 6 vol. 2 du 22 VII 1903.

⁴ DZA Merseburg — Rep. 77 Tit. 871 nr. 1 Adh. X t. 1, p. 106, 1904.

⁵ DZA Merseburg — Rep. 77 Tit. 871 nr. 1 Adh. p. 35, 1904, Adh. XII vol. 1 p. 19, 70—71, 220 et 224 des années 1906—1907; Adh. XIIa, p. 36, 1913; Archives Nationales de la ville de Poznań et de la Voïevodie de Poznań (cit. APMP et WP). Actes Notariaux de Poznań (cit. ARP) III 4613 du 19 II 1910.

⁶ APMP et WP — ARP V 8680 du 2 IV 1908.

c'est-à-dire de ces secours en argent non remboursables du trésor public, profitait, comme on a pu l'établir, la Mittelstandskasse qui obtint dans les années 1910—1912 105 000 marks pour des buts à caractère colonisateur⁷. Les petites banques également, surtout les banques coopératives, n'étaient certainement pas privées de cette sorte d'aide. En revanche, le plus important apport de capitaux ne provenant pas du Duché fut enregistré dans l'Ostbank für Handel und Gewerbe qui bénéficiait de l'appui des sphères gouvernementales. Dans cette institution de crédit, jusqu'à 74,97% de la valeur de toutes les actions se trouvait en 1908 entre les mains de 4 banques berlinoises (Bank für Handel und Industrie — 21,28%; Schaffhausenscher Bankverein — 19,59%; Berliner Handelsgesellschaft — 19,3%; Königliche Seehandlung — 14,8%)⁸. Dans la Mittelstandskasse en revanche, 1/5 du capital social (300 000 marks) appartenait à la Landesbank de Berlin⁹. Les banques allemandes dans la région de Poznań, en vue de continuer à profiter de ces formes d'aide dont elles auraient pu être privées en cas de conflit avec les autorités d'Etat, exécutaient en général les souhaits que l'administration prussienne leur adressait, concernant l'appui qu'elles devaient apporter à différentes actions anti-polonaises.

La dépendance à formes variables des banques allemandes par rapport à l'autorité d'Etat ne leur a été que favorable. Sans parler des profits matériels directs, comme l'obtention de dotations ou encore la disposition de capitaux d'Etat ne nécessitant pas le paiement de dividendes, l'union des autorités prussiennes avec les banques facilitait en plus à ces dernières l'obtention de la confiance de cercles étendus de la société allemande, lesquels coopéraient de façon très active avec ces institutions. Cette coopération et l'appui apporté par une partie importante de la société allemande, ainsi que l'aide matérielle et morale de l'Etat accordée aux banques allemandes dans le Duché contribuèrent à l'accroissement de leur réussites dans le domaine de la germanisation de la Grande Pologne.

Les premiers efforts de l'activité bancaire allemande dans la région de Poznań visèrent l'agriculture, ce qui répondait parfaitement aux buts des autorités d'Etat dans le domaine de la politique de nationalité réalisée dans le Duché. L'opinion s'était formée dans les sphères dirigeantes de la deuxième partie du XIX^e siècle, qu'il suffisait de germaniser la campagne pour que l'élément polonais dans les villes capitule de lui-même. On considérait en effet que grâce à la germanisation complète

⁷ DZA Merseburg — Rep. 77 Tit. 871 nr 1 Adh. I t. IX, p. 53—54, 1911, p. 236—236 v, 1912, p. 385—385v, 1913.

⁸ APMP et WP — ARP V 8680 du 2 IV 1908.

⁹ APMP et WP — ARP III 4613 du 19 II 1910.

de la campagne polonaise les entreprises industrielles et commerciales ainsi que les ateliers artisanaux dans les villes seraient privés de clientèle et feraient rapidement faillite¹⁰. C'est pourquoi on se donnait tant de peine pour que la population allemande fut en possession du maximum de terre. On peut distinguer deux étapes dans la réalisation de ce but. Durant la première, on s'appliqua surtout à remettre en bon état les relations financières dans les entreprises agricoles allemandes existant déjà dans le Duché afin d'éviter leur faillite et leur passage éventuel dans des mains polonaises; durant la deuxième étape, en revanche, on tenta d'expulser le plus grand nombre possible de Polonais du cercle des propriétaires terriens, et d'accroître de cette façon l'état des possessions allemandes dans l'agriculture. L'époque de mise en ordre des relations financières allemandes dans l'agriculture commença au moment de la naissance de la Nouvelle Société de Crédit Foncier (Nowe Ziemstwo Kredytowe), c'est-à-dire en 1857, et s'acheva au moment de la création de la Commission de Colonisation (1886). Cela ne signifie pas évidemment qu'en 1886 les institutions de crédit suspendirent automatiquement toute aide financière à l'agriculture allemande; on continua d'accorder cette aide jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale et cela dans des proportions encore accrues, mais après la création de la Commission de Colonisation le rachat des terres aux Polonais passa au premier plan. La fixation de l'année 1857 comme date amorçant l'époque d'association active des banques à la germanisation de la Grande Pologne trouve sa justification dans la création à ce moment de la première institution de crédit dans le Duché, institution, dont seuls les Allemands pouvaient être participants et clients, et dont l'une des tâches principales était de sauver seulement de la banqueroute les entreprises agricoles allemandes et de prévenir leur vente aux Polonais. Pour la première fois, donc, furent formulées de façon aussi expressive les tâches politiques de l'activité allemande, tâches dont la réalisation échet tout d'abord à la Nouvelle Société de Crédit Foncier mentionnée plus haut. Cette dernière tenta de résoudre le mieux possible ces tâches qui lui avaient été confiées et dans ce but, on ne modifia pas moins de vingt fois son statut jusqu'à 1913. L'idée directrice de ces modifications dans le statut était la création de bases juridiques pour l'exercice d'une activité de crédit intéressant un nombre toujours plus important d'entreprises et la possibilité de leur accorder des prêts de plus en plus élevés. Par exemple, au moment de la fondation de la Nouvelle Société de Crédit Foncier on acceptait uniquement comme membre de cette dernière les propriétaires d'une surface agraire d'une valeur d'au moins 15 000 marks; à partir de 1879 on abaissa progressivement cette limite et

¹⁰ DZA Merseburg — Rep. 77 Tit. 871 nr 1 Adh XIIa, p. 59, 1913.

en 1896, pour s'inscrire en tant que membre il suffisait de posséder une étendue agraire d'une valeur de 3000 marks. De plus, dans la première phase d'existence de la Nouvelle Société de Crédit Foncier, le prêt souscrit ne pouvait dépasser la moitié de la valeur de l'entreprise grevée d'une hypothèque, alors qu'à partir de 1895 ce plafond fût élevé au 2/3 de la valeur ¹¹. Après 1870, d'autres banques fournirent également en crédit l'agriculture allemande. L'activité de toutes ces institutions de crédit permit à plus d'une entreprise de se dégager de ses difficultés financières et eut droit à la reconnaissance de l'administration prussienne ¹².

Les autorités d'Etat, bien qu'estimant à leur pleine valeur les mérites de certaines banques dans la lutte pour le maintien du niveau de possession allemand dans l'agriculture, ressentaient néanmoins en même temps l'absence dans le Duché d'institutions de crédit qui auraient pu, par des méthodes plus voilées et en même temps plus habiles, aider la Commission de Colonisation à agrandir la superficie des terres achetées aux Polonais. Après quelques années de discussions préliminaires, on se décida à organiser la Mittelstandskasse déjà mentionnée dans cet article à laquelle on assigna deux buts: l'apport d'une aide financière à l'agriculture dans le Duché ainsi que la sauvegarde et la consolidation de l'état des possessions allemandes dans l'agriculture de Grande Pologne. Cette définition des tâches statutaires de la banque pouvait au début paraître manquer de clarté puisque, connaissant exactement les intentions qui avaient présidé à la création de la Mittelstandskasse, on ne distinguait pas de différence dans le fond entre les deux buts proposés à la réalisation. La pratique démontra cependant qu'il ne s'agissait pas dans ce cas d'une erreur, mais bien d'une action on ne peut plus consciente. Les autorités allemandes, en dépit de toutes les attentes, prévoyaient également l'octroi d'un crédit aux exploitations agricoles polonaises et c'est justement pour cette opération qu'elles furent obligées lors de la rédaction des statuts de formuler les tâches en deux points: le premier, général, qui devait permettre le financement de l'agriculture polonaise, et le deuxième qui précisait clairement les buts principaux de l'institution de crédit fondée et ne laissait aucun doute en ce qui concernait son aspect politique. La création de possibilités d'utilisation par les Polonais du crédit de la Mittelstandskasse ne découlait pas du désir d'accorder une aide matérielle aux paysans polonais, mais d'un calcul bien ourdi. Ce calcul consistait par principe dans l'octroi de prêts aux exploitations polonaises que plus rien ne pouvait sauver de la faillite. Or, comme la Commission de Colonisation ou bien l'Etat Prussien avaient un droit de préemption sur les postes économiques endettés à la Mittel-

¹¹ Kurier Poznański (le Courrier de Poznań) (cit. KP) du 20 IX 1916.

¹² APMP et WP — Présidence Générale (cit. NP) XVIII B. 41v 1, 1903.

standskasse, la terre polonaise devenait ainsi possession allemande. Les instituteurs de campagne allemands qui connaissaient bien le milieu local et jouissaient de sa confiance aidaient la Mittelstandskasse dans son action de recherche des exploitations polonaises menacées de faillite économique et de pose de pièges, lesquels prenaient la forme d'une offre de crédit dont l'insolvabilité était d'avance assurée. Bien souvent, ils abusaient de cette confiance et profitaient de la crédulité de certains paysans polonais qui, en empruntant à la Mittelstandskasse, se condamnaient à la perte rapide de leurs exploitations¹³. La grande activité de la Mittelstandskasse dans le domaine de travail qui lui était confié est vérifiée par le fait que durant les onze premières années de son existence (1904—1914) elle accorda un crédit à 83 grandes propriétés foncières et à 5623 exploitations paysannes et que dans les mêmes années elle vendit en tout 636 propriétés foncières, dont 80 d'une surface de 3696 hectares, achetées à des Polonais¹⁴. Elle se défaisait de cette terre seulement au profit d'Allemands, et cela à des conditions assez avantageuses. Ils payaient au comptant seulement un quart de la valeur de l'exploitation achetée et le reste était payé par versements nombreux et très bas¹⁵. On faisait attention aussi à ce que parmi les acheteurs se trouvassent également des ouvriers agricoles allemands pour lesquels on prévoyait même la construction d'habitations spéciales. Par cette implantation d'ouvriers on visait à créer des propriétés purement allemandes sans main d'oeuvre polonaise. Les résultats obtenus par la Mittelstandskasse dans ce domaine de son activité furent très peu importants, car les Allemands qui arrivaient du fond de l'Empire et manifestaient le désir de s'installer à la campagne ne visaient qu'à obtenir des exploitations indépendantes¹⁶.

La Bauerbank développait dans la campagne de Grande Pologne une activité analogue à celle de la Mittelstandskasse; 1983 exploitations agricoles d'une surface de 48 963,65 hectares étaient ses débiteurs au titre d'emprunts faits dans les années 1906—1910¹⁷.

En conséquence de l'activité des deux banques mentionnées, la superficie totale des exploitations allemandes qui profitaient de leur aide financière s'élevait en 1911 à 85 188,45 hectares. La Mittelstandskasse

¹³ APMP et WP — ARP III 4613 du 27 III et 20 IV 1904, ainsi que du 1 XI 1913; Die deutsche Mittelstandskasse in Posen. Jahrbuch des deutschen Ostmarkenvereins, 1908, p. 108 (cit. Die deutsche Mittelstandskasse); „Dziennik Poznański" (Le Journal de Poznań) (cit. Dz. P.) du 30 X 1912.

¹⁴ Geschäftsbericht der Mittelstandskasse, 1913; KP du 9 II 1912.

¹⁵ Die deutsche Mittelstandskasse, p. 108.

¹⁶ DZA Merseburg — Rep. 77 Tit. 871 nr 1 Adh t. IX, p. 53v—54, 1911; KP du 9 II 1913.

¹⁷ KP du 9 II 1912

et la Bauerbank contribuèrent également de façon très marquante à l'accroissement de l'état de possession allemand de terres en Grande Pologne lequel, en 1911, atteignait 1 618 608 hectares. La Mittelstandskasse, par son activité, avait donné aux Allemands à peu près la dixième partie de cette surface¹⁸.

Les espoirs qu'avaient eus les autorités d'Etat d'une rapide colonisation de la campagne de la Grande Pologne ne se réalisèrent pas du fait de la résistance opiniâtre de la paysannerie polonaise. La vie ne confirma pas non plus le bien-fondé des prévisions concernant la faillite progressive de l'industrie, de l'artisanat et du commerce polonais dans les villes à mesure que s'accroissait le nombre des colons allemands à la campagne. Tout au contraire, l'exacerbation de l'action colonisatrice conduisit au resserrement des liens de solidarité dans la société polonaise, resserrement dont l'expression était, entre autres, l'approvisionnement en marchandises de la classe ouvrière et de la paysannerie polonaises chez leurs compatriotes, en même temps que le boycottage des boutiques allemandes. Cela eut, comme nouvelle conséquence, une influence sur l'aggravation de la lutte économique en cours entre les deux nationalités installées dans le Duché. Les autorités d'Etat et les institutions de crédit se hâtèrent de venir en aide à la petite bourgeoisie allemande pour fortifier ses positions dans cette bataille. Aussi bien les petites banques locales que les plus grandes banques provinciales accordèrent après l'an 1880 des crédits à des conditions avantageuses au commerce, à l'artisanat et au transport allemands. On entourait d'une aide particulière les colons allemands pour lesquels on facilita les formalités nécessaires à l'obtention d'un crédit¹⁹. On alimentait en prêts monétaires également les coopératives allemandes de tous genres. Ainsi, au début du XX^e siècle, les banques allemandes garantissaient aux coopératives artisanales allemandes un crédit annuel de quelques centaines de milliers de marks à un taux de 4 à 6%²⁰. A la même époque, la Mittelstandskasse aidait en crédit 120 coopératives, bien que son statut ne prévoyait pas pour elle d'activité dans les villes²¹. Dans l'action d'aide à la petite bourgeoisie allemande par l'intermédiaire du crédit se distingua l'Ostbank für Handel und Gewerbe qui, de plus, accordait des prêts à cer-

¹⁸ Ibid.

¹⁹ DZA Merseburg — Rep. 77 Tit. 871 nr 1 vol. 6, p. 108, 1905; Rep. 120 E XV Fach 2 nr 6 vol. 2 du 22 VII 1903; APMP et WP — NP XVIII B 35v 3, 1903; Posener Handwerkszeitung, IV, 1903, nr II, p. 8; nr 12, p. 8, V. 1904, nr. 13, p. 7; nr 15 p. 8.

²⁰ Cz. Łuczak: *Położenie ekonomiczne rzemiosła wielkopolskiego w okresie za-borów (1793—1918) (La Situation économique de l'artisanat de la Grande Pologne à l'époque de la Pologne partagée 1793—1918)*. Poznań 1962, p. 58.

²¹ Die deutsche Mittelstandskasse, p. 108.

taines autres institutions de crédit. Ces dernières, à leur tour, faisaient rouler les fonds utilisés par cette voie au profit de leurs clients qui se recrutaient dans une large mesure parmi la petite bourgeoisie. L'Ost-deutsche Verbandsbank à qui en 1903 la Gewerbliche Genossenschaftsbank fit un emprunt d'un montant de 52 750,04 marks²² agissait de façon analogue. Les banques d'importance dans le Duché assuraient donc à la petite bourgeoisie allemande une aide sous forme de crédit liquide aussi bien directement qu'indirectement à travers les institutions de crédit de moindre importance.

Jusqu'à la fin de la première décade du XX^e siècle, les industriels, les artisans et les négociants indépendants du point de vue économique étaient presque les seuls à obtenir un crédit; en revanche, cette forme d'aide matérielle n'était que rarement accordée aux propriétaires de maisons d'habitation qui ne possédaient pas en même temps une entreprise. Cet état de choses fut reconnu par les autorités allemandes comme non satisfaisant, puisqu'il menaçait de conduire à la diminution du nombre d'Allemands possesseurs d'immeubles déjà peu important dans certaines villes et que, en outre, il rendait plus difficile la colonisation urbaine. Dans le but de supprimer cet inconvénient dans le système de crédit en fonction dans le Duché, le gouvernement prit en 1907 l'initiative de créer une banque pour l'approvisionnement en crédit des propriétaires de maisons dans les villes. On confia la réalisation de cette tâche à la Deutsche Pfandbriefanstalt créée en 1910 qui, par exemple à Poznań, accordait des prêts d'un montant de 60 à 66% de la valeur des immeubles. L'apparition de la Deutsche Pfandbriefanstalt et sa mise en activité furent accueillies avec plaisir dans les cercles du Duché se réclamant de Hakata (Hansemann, Kennemann et Tiedemann)²³. Elle ne réussit pas cependant à se développer en plein du fait du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Dans le but de germaniser les villes de Grande Pologne, les autorités d'Etat concentraient principalement leur activité sur l'apport d'une aide financière à la petite bourgeoisie, mais elles n'oubliaient pas pourtant les ouvriers allemands qu'elles désiraient voir en plus grand nombre possible dans la région de Poznań. Les efforts des diverses entreprises dans ce domaine au XIX^e siècle ne donnèrent pas les résultats escomptés. Les autorités d'Etat décidèrent donc au début du XX^e siècle de mettre encore un élément important à profit dans la lutte pour le changement

²² DZA Merseburg — Rep. 77 Tit. 871 nr 1 vol. 6, p. 108, 1905; Rep. 120 3 XV Fach 2 nr 6 vol. du 22 VII 1903; APMP et WP-NP XVIII B 35v et B 41v 1, 1903; Geschäftsbericht der Ostdeutschen Verbandsbank, 1911.

²³ DZA Merseburg — Rep. 77 Tit. 871 nr 1 Adh. XII vol. 1, p. 19, 1906, p. 70—71, 220 et 224, 1907; Adh XIIa p. 36, 1913.

de la structure nationale de la classe ouvrière dans le Duché, structure qui leur était défavorable. Elles avancèrent alors le postulat qui assurait au moins à une partie des ouvriers allemands arrivant en Grande Pologne une maison individuelle ainsi qu'une surface de terre agraire ne dépassant pas 2,5 hectares. Cette initiative fut prise par diverses organisations et les banques allemandes s'engagèrent à financer toute l'affaire sous forme de prêts par l'intermédiaire de coopératives de colons. Grâce à leur aide, on construisit des quartiers d'habitation pour les ouvriers en provenance de l'Allemagne à Poznań, Bydgoszcz, Inowrocław et Ostrów. Le nombre des ouvriers nouveau-venus dans le Duché et attirés par la propagande officielle et la perspective de posséder leur propre enclos fut au total de peu d'importance²⁴. Les ouvriers allemands ne s'installaient pas volontiers dans la région posnanienne. Ils trouvaient des conditions de travail et de paiement de beaucoup meilleures dans les régions industrialisées de l'Empire et, de plus, les antagonismes nationaux qui apparaissaient dans le Duché les rebutaient.

L'activité bancaire allemande s'intégra dès la fin du XIX^e siècle à la germanisation de la Grande Pologne également par l'élimination des Polonais du nombre de ses emprunteurs. On faisait cela d'une double manière: 1) On imposait aux Polonais ou aux institutions polonaises des conditions politiques inacceptables et on les obligeait de cette façon à renoncer à l'obtention d'un crédit, 2) on dénonçait sur-le-champ et sans aucune justification des prêts à long terme accordés précédemment. La position de la Preussische Zentralgenossenschaftskasse par rapport à la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives (Bank Związku Spółek Zarobkowych) est un exemple de la première façon de procéder. Cette institution coopérative allemande bien connue ouvrit en 1897 à la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives un crédit d'un montant de 200 000 marks dont pouvaient profiter seulement les coopératives groupant également des Allemands et permettant d'utiliser également l'allemand dans les réunions. Les autorités de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives acceptèrent par nécessité ces conditions pendant 5 ans, mais lorsqu'en 1903 on exigea encore en supplément de cette dernière la publication de ses bilans dans les journaux allemands et qu'on abaissa en même temps le crédit accordé à 85 700 marks, elles cessèrent toute coopération avec la Preussische Zentralgenossenschaftskasse²⁵. La Ban-

²⁴ Deutsches Zentralarchiv Potsdam — Reichskanzlei II 2 — I Gr. 20 t. XI, p. 11—12, 1906; Jahresbericht der Handelskammer zu Bromberg, 1909, p. 34; KP du 12 IV 1907 et du 10 III 1909.

²⁵ Sprawozdanie Banku Związku Spółek Zarobkowych (Rapport de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives) 1903, p. 9. Bank Związku Spółek Zarobkowych w Poznaniu (Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznań), Poznań 1921, p. 76—80 et 82; J. Kużaj: Tamowanie przez Spółki Raiffeisena w W. Ks. Poznań-

que de l'Union des Sociétés Coopératives s'était déjà à cette époque si bien enracinée qu'elle put sans détriment pour elle-même renoncer à l'aide des institutions centrales de crédit allemandes. En revanche, les Polonais ressentaient plus douloureusement la dénonciation subite des emprunts contractés. Ainsi, la Caisse Cantonale de Czarńków exigea en mars 1913, sans en donner la raison, le remboursement des prêts hypothécaires contractés par 60 Polonais²⁶. Quelques mois après, les Caisses Cantonales d'Epargne de Jarocin, Kępno, Leszno, Międzychód, Nowy Tomyśl, Ostrzeszów, Szamotuły, Śrem et Wschowa suivirent ses traces²⁷. On envisageait de faire la même chose à Babimost et à Grodzisk²⁸; le manque de sources ne nous permet pas de déterminer si cette intention a été réalisée. Une action de ce genre avait certainement pour but de faire empirer la situation matérielle d'une partie au moins des emprunteurs, de les mener à la banqueroute et de les obliger à vendre leurs immeubles avant tout aux Allemands.

Il existait également dans le Duché des institutions de crédit allemandes qui, en accord avec leur statut, pouvaient accorder des prêts aux Polonais, mais qui dans la pratique répondaient négativement à des pétitions déposées à ce sujet sous prétexte qu'elles manquaient d'argent²⁹.

Le rôle du capital bancaire dans la germanisation de la Grande Pologne, comme en témoignent les faits cités précédemment, était important et cela, entre autres, grâce à ses liens avec les institutions de crédit des autres régions de l'Empire ainsi que grâce à la fusion totale de certaines banques avec l'appareil de l'Etat. L'entente complète entre les autorités de l'Etat et les banques allemandes dans la région de Poznań en ce qui concernait la réalisation des buts politiques fondamentaux dans le Duché enrichissait de façon importante l'arsenal des moyens conduisant à la germanisation et accélérail indiscutablement son allure. Sans l'inclusion active des banques dans l'action de germanisation à tout prix de la Grande Pologne, les réussites des autorités d'Etat dans ce domaine, déjà bien plus modestes que les intentions, auraient sans doute été bien moindres encore.

skim i w Prusach Zachodnich prywatnego handlu i przemysłu (*L'Endiguement par les Sociétés de Raiffeisen du commerce privé et de l'industrie dans le Grand Duché de Poznań et en Prusse Occidentale*), Poznań 1903, p. 5.

²⁶ APMP et WP — NP XXVII H 39 du 18 III 1913.

²⁷ APMP et WP — NP XVII H 39 du 8 VI 1913.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.